

EXHIBIT C

16 Dalmeny Road
Willowdale, Ont.
November 27, 1969.

REGISTERED.

Metropolitan Toronto Licensing Commission,
244 Eglinton Ave. E.
Toronto, Ont.

Attention: Mr. F. Neville, Chairman

Gentlemen:

Subject: AAA Weston Taxi Cab No. 1350
Licence 488 25N

On September 7th, I made a detailed report of an experience with the above cab concerning overcharging of the fare and a threat of physical violence.

On October 17th I wrote to you pointing out that I have not received an acknowledgement and asked you again to investigate the matter and advise me of your findings.

It is my understanding that one of the functions of the Licensing Commission is to safeguard the public and to prevent such abuses as I have reported.

I would therefore ask you to advise me by return of the status of your investigation.

Yours very truly,

D. L. Spanjer

EXHIBIT D

METROPOLITAN LICENSING
COMMISSION

December 5, 1969.

Mr. D. L. Spanjer,
16 Dalmeny Road,
Willowdale, Ontario.

Dear Sir:

I acknowledge receipt of your letter of November 27, 1969, concerning AAA Weston Taxi. Our Mr. Smith has endeavoured to contact you by telephone on numerous occasions without success. We are having difficulty in locating the driver concerned, but are continuing in our attempts to complete this investigation. I might add that the driver's license will not be renewed until this matter has been settled.

Yours truly,

H. G. Kaye,
Chief Inspector.

PIÈCE C

Willowdale, le 27 novembre 1969

LETTRE RECOMMANDÉE

Metropolitan Toronto Licensing Commission
244 est, avenue Eglinton
Toronto (Ont.)

A l'attention de: M. F. Neville, président

Messieurs,

Objet: Chauffeur n° 1350 de la compagnie de
taxi AAA Weston, immatriculé 488 25N

Le 7 septembre dernier, j'ai envoyé un rapport détaillé d'une expérience vécue avec le chauffeur susmentionné qui me demandait un montant trop élevé et qui m'a menacé.

Le 17 octobre dernier, je vous faisais remarquer que je n'avais reçu aucun accusé de réception et je vous demandais encore une fois de faire enquête au sujet de cette affaire et de me faire connaître les résultats de votre enquête.

A mon avis, l'une des fonctions de la *Metropolitan Licensing Commission* est de protéger le public et de prévenir les abus du genre de celui que je vous ai rapporté.

Je vous demanderais donc de me faire savoir par retour du courrier où en est rendue votre enquête.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

D. L. Spanjer

PIÈCE D

Toronto le 5 décembre 1969

Monsieur D. L. Spanjer
16, Chemin Dalmeny
Willowdale (Ont.)

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 27 novembre 1969 au sujet du chauffeur de taxi de la compagnie AAA Weston. M. Smith, un de nos employés, a essayé à plusieurs reprises de vous rejoindre par téléphone, mais en vain. Nous avons de la difficulté à retracer le chauffeur en question, mais nous essayons de compléter cette enquête. Nous devons vous faire remarquer que le permis du chauffeur en question ne sera pas renouvelé tant que cette affaire ne sera pas réglée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'inspecteur en chef,
H. G. Kaye.